

Bulletin d'information

NOINTOT



19 mars 2023, une marche pour la vie organisée par l'association «NOINTOT en Action»
160 personnes ont participé. 1334 € ont été récoltés et remis au Centre BECQUEREL de Rouen



Bulletin d'information
Numéro 129
Juillet 2023
www.nointot.fr

2 Dans notre commune

Nids de guêpes, frelons, etc. prendre contact avec la Mairie

La Mairie prend partiellement à sa charge les frais d'élimination de nids d'hyménoptères dans la commune, mais uniquement si vous faites appel à l'entreprise « Destruct Guêpes » de Doudeville, avec laquelle une convention a été signée.

Le conseil municipal, lors de sa séance du 12 juin 2023, a décidé de refacturer 30% du coût de l'intervention aux administrés demandeurs de destructions de nids.

Concrètement, à compter du 1^{er} juillet 2023 pour toute intervention effectuée par Destruct Guêpes (et uniquement ce prestataire, avec qui une convention a été signée), la commune paiera l'intégralité de la prestation de destruction et vous refacturera 30%, soit :

- 19,50 euros pour la destruction d'un nid à moins de 2 mètres de hauteur
- 22,50 euros pour la destruction d'un nid entre 2 et 4 mètres de hauteur
- 25,50 euros pour la destruction d'un nid entre 4 et 8 mètres de hauteur
- 45,00 euros pour la destruction d'un nid à plus de 8 mètres de hauteur

Le déplacement sans destruction (nid d'abeilles nécessitant la venue d'un apiculteur, absence de nid, etc.), à 40 euros, restera exclusivement à votre charge.

Toute intervention effectuée par un prestataire avec qui la commune ne conventionne pas restera exclusivement à votre charge.



Permanence de vos élus :

Madame le Maire et ses adjoints accueillent, **sur rendez-vous** les administrés qui souhaitent les rencontrer. Il convient de prendre rendez-vous en appelant le secrétariat de Mairie (coordonnées ci-après).

Madame Chantal COURCOT, Maire, le vendredi de 17H00 à 19H00 et le samedi de 9H00 à 11H00

Monsieur Manuel HERRERO, 1^{er} adjoint, le mardi de 17H00 à 19H00

Monsieur Bernard BLONDEL, 2^{ème} adjoint, le jeudi de 17H00 à 19H00

MAIRIE DE NOINTOT – 76210 NOINTOT - Tél. : 02 35 31 83 19 - mail : secretariat@nointot.fr

Secrétaire de mairie : Cécilia BEAUDOIN

Agent d'accueil : Céline LAINE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h 30 - 11 h 00	8 h 30 - 12 h 00	8 h 30 - 12 h 00	8 h 30 - 11 h 00	8 h 30 - 11 h 00
14 h 00 - 19 h 00	Fermé	Fermé	14 h 00 - 19 h 00	14 h 00 - 17 h 30

Sommaire

Dans notre commune

Édito du Maire	Page 3
Les manifestations	Pages 4 et 5
Les travaux	Page 6

Infos pratiques

Hygiène/Sécurité - Engins bruyants	Page 7
Entretien trottoirs - feux de jardins	Page 8

Infos Intercommunales

Chasse aux caches	Page 9
-------------------	--------

Du côté de l'école

Pages 10 et 11

Du côté de l'I.M.E.

Pages 12 et 13

Du côté des associations

Jeunesse Sportive Nointotaise	Page 14
-------------------------------	---------

Judo Club	Page 15
-----------	---------

Activité - Détente	Pages 16 et 17
--------------------	----------------

C.L.N. - Club de l'amitié	Page 18
---------------------------	---------

AFM Téléthon - Club de danse	Page 19
------------------------------	---------

Expression	Page 20
------------	---------

Édito

L'été est enfin là. Il est temps de souffler, de rompre avec le rythme du quotidien et de se ressourcer. Chaque année, les vacances d'été sont attendues avec impatience.

Au cours du 1^{er} semestre 2023, de nombreux travaux d'embellissement et d'entretien ont été réalisés dans la commune. Le plus important a été la réhabilitation thermique énergétique des 2 logements communaux au Beau Soleil. Les locataires apprécieront ce nouveau confort.

Derrière la salle polyvalente, un aménagement en enrobé a été exécuté pour faciliter l'accès aux différents acteurs utilisant la salle par la cuisine.

Dans le lotissement du Bois Jouen, le parking existant a été revêtu en enrobé.

Comme vous avez pu le constater des gros travaux d'élagage ont été entrepris dans le bois communal de la Fontaine Palfray. Suite aux 2 tempêtes de l'hiver, des arbres étaient dangereux et pouvaient tomber sur la voie publique à tout moment. D'autres travaux d'élagage ont été effectués par la SNCF le long de la voie ferrée LE HAVRE/PARIS pour la sécurisation des voies. Une clôture a été posée le long de la voie publique.

La commune de Nointot a salué la venue de Madame GLOAGUEN Marion, nouvelle infirmière au Cabinet Paramédical, en remplacement de Madame RABACHE Marine.

Les associations Nointotaises animent notre village en proposant des activités sportives, des soirées à thème, des après-midis de jeux, des ventes de fleurs, etc... Merci à tous les membres et tous les bénévoles.

La municipalité a lancé son 1^{er} pique-nique communal le 25 Juin 2023 sous un temps très ensoleillé et une ambiance familiale. D'ailleurs les 200 participants ont tous réclamé une prochaine édition. Notez dans votre agenda le Dimanche 23 Juin 2024 et venez nombreux. C'est une journée intergénérationnelle.

Pendant les vacances scolaires, des bénévoles et élus vont entreprendre des travaux de peinture dans la salle des mariages à la mairie et dans le bureau de la directrice de l'école.

Courant septembre 2023, des travaux de renforcement électrique seront réalisés dans le hameau de la Houssaye.

Vous trouverez dans ce numéro d'autres informations sur la vie du village. Je vous souhaite, à toutes et tous, de passer un bel été.

Le Maire, Chantal COURCOT

Agendas des manifestations

- | | |
|----------------|---|
| Mairie : | Repas des anciens - Dimanche 15 octobre 2023 |
| | Spectacle de Noël pour les enfants - Mercredi 13 décembre 2023 |
| | Colis Goûter des aînés - Samedi 16 décembre 2023 |
| AFM Téléthon : | Repas Spectacle Cabaret - Samedi 28 et dimanche 29 octobre 2023 |
| | Vente de brioches - Samedi 2 décembre 2023 |
| | Repas dansant avec tombola - Samedi 9 décembre 2023 |
| | LOTO - Dimanche 17 décembre 2023 |

4 Dans notre commune

Projet de Ferme solaire

Le jeudi 9 Mars 2023 à 18 h à la salle polyvalente a eu lieu une réunion d'information concernant le projet de la ferme solaire dans l'enceinte de l'ancienne friche de la Sucrierie.

Cette réunion était organisée par TOTAL ENERGIE dont Madame Leila DURIN, chef de Projet a exposé le futur projet aux riverains. Ensuite, elle a répondu aux diverses questions sur l'approche environnementale du projet photovoltaïque, les différentes étapes d'un projet solaire, le recyclage des panneaux.

Un public très à l'écoute. Un permis de construire a été déposé aux services de l'État.

Ce projet devrait aboutir à horizon 2025-2026.



25 juin 2023 : Pique-nique à Nointot

Le dimanche 25 juin 2023 à 12h30 sur le stade a eu lieu le premier pique-nique communal.

Madame le Maire et le conseil municipal remercient les 200 personnes venues à cette manifestation. Un grand merci aux associations Nointotaises qui ont répondu favorablement pour l'organisation de ce pique-nique.

L'orchestre de Béangère et Thierry animait cette journée familiale. C'était une belle réussite, un bon moment de convivialité.

Notez dans vos agendas, la date du Dimanche 23 Juin 2024 pour une 2ème édition.

Bel été à vous tous



Soutien aux élus locaux

Madame le Maire remercie la quarantaine de personnes venues soutenir les élus locaux lors du rassemblement organisé le lundi 3 juillet 2023 à 12h devant la mairie.

Madame le Maire a rappelé avec émotion que les agressions envers les Maires de France et malheureusement plus particulièrement celle du Maire de l'Haÿ-les-Roses, étaient inacceptables. Elle est désolée de constater que toutes les violences perpétrées ces derniers jours étaient des attaques à la République.

Ces rassemblements sont une manière de soutenir les élus locaux, mais également de dire STOP aux comportements ignobles observés.

Merci pour votre soutien





Jehan, en renfort pour l'été

Comme chaque année la commune embauche une personne supplémentaire pour l'entretien des espaces verts et divers petits travaux.

C'est Jehan qui cette année a été retenu pour la période de Mai à fin août.

Il a fini ses études au lycée Pierre de Coubertin à BOLBEC et a réussi son bac pro en maintenance industrielle.

Pour lui c'est sa première approche du monde du travail et il précise se sentir à l'aise dans les différentes tâches qui lui sont confiées.

Il pratique différents sports et aime les balades à moto.

Dès la fin de son contrat, il doit intégrer la Gendarmerie, peut-être sillonnera-t-il les routes de la Seine Maritime à moto.

Relais Terre de jeux

Dans le cadre de sa labellisation Terre de Jeux 2024, CAUX SEINE AGGLO a organisé un relais de 42 kilomètres sur son territoire le 21 juin 2023.

Plus d'une centaine de coureurs issus d'associations sportives locales ont porté une flamme symbolisant les valeurs de l'olympisme et du sport.

Le départ était au Château Coubertin à MIRVILLE, en passant par NOINTOT puis vers BOLBEC.



École

La commission « travaux » à prévu cette année de repeindre le bureau de la Directrice.

6 Dans notre commune

Rénovation du logement du Beau soleil

D'importants travaux de rénovation ont été effectués au logement du beau soleil.

Ce bien communal avait bénéficié dans les années 90 d'une première isolation mais ce qui était bon il y a plus de trente ans ne l'est plus aujourd'hui.

Au fil des années les normes ont évoluées. La municipalité a pris la décision de changer la toiture qui était faite de plaques ondulées en fibro-ciment et d'isoler par l'extérieur l'ensemble de la bâtisse.

Ce travail a été confié à l'entreprise Robin couverture pour le désamiantage pour un coût de 13025.76€ et l'isolation à l'entreprise MARETTE, pour un coût de 62483.61€.

Pour ces travaux d'un coût total de 75509,37€. La municipalité n'a touché aucune subvention.



Abattage des arbres dangereux côte de la fontaine Palfray

Lors du 1^{er} trimestre de cette année, l'entreprise MAUGARD espaces verts est intervenue pour élaguer et abattre des arbres malades qui menaçaient de tomber sur la chaussée.

Il n'y a pas si longtemps Madame le Maire sur appel des services de secours s'était rendue sur place en plein milieu de la nuit, la route étant obstruée par un arbre.

Coût : 13404 €

Fin avril : opération nettoyage de la ligne Paris-Le Havre

Fin avril 2023, des travaux d'élagage ont été exécutés par la SNCF pour la sécurisation de la ligne PARIS/LE HAVRE. Et pour la sécurité de tous, une clôture a été mise en place. La commune a commandé des panneaux de signalisation pour avertir le virage en venant du Galet.



Sécurité et hygiène publique

Règles concernant la gestion des bacs à déchets



En juin 2016, sur décision du Conseil municipal, Madame le Maire avait pris un arrêté visant à rappeler certaines règles concernant la salubrité, la sécurité et l'hygiène publiques.

Dans cet arrêté, il est rappelé notamment :

- Ce que doivent contenir les bacs mis à disposition des usagers,
- Les emplacements de ces bacs pour le ramassage (trottoirs, bord de la chaussée),

- Ainsi que les horaires de dépôts sur le domaine public.

À noter que, en dehors de ces horaires, **la responsabilité civile de chacun** est engagée en cas d'accident occasionné par un bac à déchets.

Les bacs doivent être déposés sur le domaine public après 18 heures la veille du ramassage et rentrés avant 20 heures après le passage des camions.

Déchèteries communautaires de Caux Seine agglo

L'agglomération gère **6 déchèteries communautaires**, réparties parmi les 50 communes du territoire. Leur accès est entièrement **gratuit**, sauf pour les professionnels.

Le public (particuliers, professionnels, associations et collectivités locales) y dépose les déchets non concernés par la collecte classique, du fait de leur volume ou de leur nature. Ces déchets sont ensuite **valorisés** dans des filières adaptées ou **éliminés** dans des installations spécifiques.



Horaires d'autorisation de jardinage et bricolage

Par arrêté préfectoral du 16 octobre 2017, les activités bruyantes effectuées par des particuliers et des professionnels, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage sont soumises à réglementation.

Sont concernées les activités réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils mécaniques et motorisés tels que les tondeuses à gazon,

tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc. Ces travaux, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, ne peuvent être effectués, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments qu'aux horaires suivantes :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 20 h 00

le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00

Le dimanche et les jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Pour les professionnels, les horaires sont les suivants :

Du lundi au samedi de 7h à 20h

Aucun travaux les dimanches et jours fériés

8 Infos pratiques

L'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux riverains le long de leur propriété.

**J'ENTRETIENS
MON TROTTOIR
TOUTE L'ANNÉE**



sable devant leur habitation.

Les riverains doivent effectuer la taille des haies ainsi que l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations de manière à ne générer aucun obstacle à la circulation des véhicules et des piétons.

Une attention particulière sera portée là où le dégagement de la visibilité est indispensable, notamment à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

Les riverains devront prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir les accidents.

Sachant pouvoir compter sur le civisme et le savoir vivre de chacun.

Le nettoyage concerne le balayage, mais également le désherbage au droit de la propriété ou de la façade.

Le désherbage doit être réalisé par tonte, arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et pharmaceutiques.

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts.

Par temps de neige ou de gelée, les riverains sont tenus de dégager un passage sur le trottoir devant leur propriété et jusqu'au caniveau. En cas de verglas, ils doivent jeter du sel de déneigement ou du



Réglementation des feux de jardin

La circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts ainsi que le code de l'environnement interdisent de faire un feu de jardin en plein air.

Depuis la loi N° 2020-105 du 10 février 2020, l'utilisation d'incinérateur de jardin est également proscrite.

En effet, la combustion des végétaux (feuilles, herbes, branches ou même épluchures) entraîne l'émission de composés chimiques, notamment de particules fines toxiques pour l'homme et l'environnement.

Faire un feu de jardin présente donc une menace pour la santé du voisinage. De plus, cela augmente le risque d'incendie et entraîne des désagréments dus à la fumée et à l'odeur.

En cas de non-respect de cet interdit, l'individu qui brûle ses déchets encourt une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Des poursuites pour nuisances olfactives peuvent également être engagées par les personnes incommodées.

Déclaration d'occupation de son bien

Rappel : les propriétaires ont jusqu'au 31 juillet 2023 pour déclarer la situation d'occupation de leur(s) bien(s).

Déclaration à effectuer :

- dans l'onglet « Biens immobiliers » de leur espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr
- ou au 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel)

Chasse aux caches : quête mythique

Pour fêter l'ouverture de l'exposition "Qui es-tu Apollon ? De Juliobona à la culture Pop " de nombreux personnages issus de la mythologie antique ont posé leurs valises sur le territoire de Caux Seine agglo.

Ils se sont installés dans 35 communes de l'agglomération et vous attendent pour vous raconter qui ils sont.

Du 15 avril au 30 novembre 2023, grâce au livret de jeu et à la carte d'explorateur vous devrez, lors chaque passage dans une commune, marquer votre carte.

Vous la présenterez ensuite à l'accueil du musée Juliobona pour obtenir vos récompenses!

Plus d'infos au 02.35.95.90.13

Plus d'informations sur le Site de la Mairie de NOINTOT



10 Du côté de l'école

Les sorties scolaires



Les PS/MS et les CE1 sont allés visiter le château de Martainville



Les deux classes de MS/GS sont allées à Fécamp



Les CP sont allés dans le bois de la commune travailler sur « les petites bêtes de la forêt » et ont effectué un grand rallye dans la forêt avec deux animateurs.



Les CE2 sont allés voir leurs correspondants à Épreville puis sont allés à Fécamp l'après-midi.



Les CM1 et CM2 sont allés à Rouen admirer les plus beaux voiliers lors de l'Armada



Nos 28 élèves de CM2 sont partis 5 jours avec leur enseignante pour une classe de découvertes aux Moussières dans le Jura

Les cinq classes de l'élémentaire ont participé fin juin et début juillet à plusieurs courses d'orientation dans le Bois du Vivier à Bolbec.

Dans leurs catégories respectives, les CE1 et les CM2 ont fini 3^{ème} et les CM1 ont fini 2^{ème}. Ces trois classes ont donc ramené 3 coupes à l'école ! Merci à Jérémy, éducateur sportif à l'école.



CE1



CM1

Pour clore l'année en musique, les enfants ont proposé, avec l'aide de Juliette notre intervenante, un très beau spectacle de chants et de danses dans la cour de l'école. En fin de représentation, les élèves de CM2 se sont vu remettre une calculatrice offerte par la municipalité ainsi qu'un livre offert par le Ministère de l'Éducation Nationale. S'en est suivi la kermesse de l'école organisée par les parents bénévoles.



RENTÉE DES CLASSES SEPTEMBRE 2023 :

Pour tous les élèves de la Petite Section de maternelle au CM2

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023 à 8h45.

Ouverture de la grille à 8h35. Les parents de PS et de CP pourront entrer dans la cour ce matin-là.

IMPORTANT :

Si votre enfant est né en 2021, merci de vous faire connaître auprès de la directrice et des mairies de Nointot et Raffetot avant la fin du mois d'octobre 2023 pour préparer les effectifs de l'année scolaire 2024/2025.

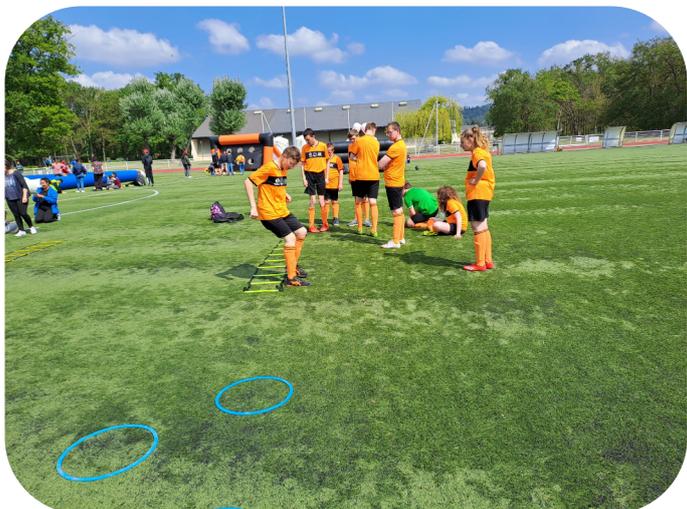
12 Du côté de L'I.M.E.



Un jeune du dispositif IME a réalisé une gravure sur un panneau de bois en exotique pour la vierge située route de la mare aux saules. Lors de la fabrication, le jeune a effectué la demande pour le poser lui-même. Il a été installé le 4 mai.

Le 23 mai, une partie des jeunes du dispositif IME ont participé à la journée sport s'handifférence à Port-Jérôme-sur-Seine. Les jeunes ont pu essayer différents sports durant la journée (rugby, escalade, boxe, para-karaté...). Ils ont pu y rencontrer des sportifs de haut niveau tel que la championne du monde de tennis de table adaptée (certains jeunes ont pu échanger quelques balles avec elle)

Une bonne journée avec l'investissement de chaque jeune.



Les jeunes du dispositif IME ont participé à un tournoi de foot à Cléon organisé par le district en faveur des IME le 25 mai. Ils ont fait plusieurs matchs contre différentes équipes avec 2 matchs gagnés, 1 match nul et 2 perdus. Ils ont également profité d'une découverte de différentes activités tel que le foot golf, foot bowling, exercices d'adresse, etc. Une bonne journée où les jeunes se sont retrouvés dans un autre contexte que dans un atelier



Le 1 juin a eu lieu le cross annuel du dispositif IME. 250 personnes se sont réunies pour participer avec leurs accompagnateurs à cette journée. Les 3 premiers de chaque course se sont vus récompenser de leurs efforts. Une bonne journée ou une partie des jeunes du dispositif IME a souhaité se préparer à l'avance par des petits entraînements.

Les jeunes du dispositif IME sont allés à l'armada les jeudis 08 et 15 juin. Deux groupes se sont déplacés à Rouen sur ces deux journées. Ils ont pu effectuer un tour sur une navette pour observer tous les bateaux présents avec une présentation de chacun d'eux. Ils ont participé aux différents stands présentés.



Pour rester informé en permanence de ce qui se passe dans votre commune, installez l'application Panneau Pocket sur votre Smartphone.

1 - Téléchargez l'application "Panneau Pocket"

2 - Cherchez votre commune

3 - Cliquez sur le  pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifica-

tions

À télécharger gratuitement à partir de l'Apple store ou Google Play



14 Du côté des associations



Jeunesse Sportive Nointotaise Bilan de la saison 2022 - 2023

C'est une saison qui s'achève pour le club de la Jeunesse Sportive Nointotaise, un petit bilan s'impose.

Commençons par les enfants, une entente a été mise en place avec les clubs de Lanquetot et de Beuzevillette pour nos équipes U7, U9 et U11. Pour cette 1^{ère} année, nous avons eu une très bonne ambiance malgré une adaptation difficile dans le jeu. Nous allons continuer à développer avec les autres clubs le potentiel de cette entente pour la saison prochaine. Une création d'équipe U13 sera peut-être envisagée.

Notre seconde nouveauté de cette saison, la création fin novembre de la catégorie foot adapté grâce à l'IME de Nointot. Avec une participation importante de nos membres, ce groupe démontre un début très prometteur. Malheureusement, cette catégorie venant de commencer, il est difficile de trouver des matchs pour le moment. Quelques Séniors/Vétérans ont participé aux entraînements, ce qui a boosté nos ados et jeunes adultes.

Concernant les séniors et les vétérans, nos équipes ont mutuellement effectué une très bonne saison, afin de continuer sur cette dynamique, nous espérons que la participation aux entraînements sera en augmentation la prochaine saison. Nous remercions pour le renfort apporté par le Football Club de Gruchet-le-Valasse avec qui nous continuons l'entente des vétérans.

L'assemblée générale a eu lieu le 16 juin 2023. Monsieur Anthony DEMARAIS adhérent de l'association est devenu le nouveau vice-président suite à la démission de Monsieur PAGET Thomas qui reste dirigeant du club.

Le club a fait peau neuve avec le vote de son nouveau logo.

Pour que le club puisse continuer sur sa lancée, nous recherchons des bénévoles, des dirigeants pour toutes les catégories, des joueurs séniors, vétérans, foot adapté, U7, U9, U11, U13.

Des événements sont à venir, comme le loto, tournoi(s) de foot, soirée du foot et bien d'autre encore.

Les membres du bureau de la Jeunesse Sportive Nointotaise, remercient particulièrement ses adhérents pour la confiance et l'investissement apporté lors de cette saison, ses sponsors ainsi que la mairie de Nointot.

Grâce à vous et à votre soutien le club espère confirmer son développement et pouvoir proposer de nouveaux projets.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances et pour les reprises des entraînements, nous vous donnons rendez-vous à partir du :

- 10 août 2023 pour les séniors et vétérans.
- 30 août 2023 pour les enfants à Lanquetot
- 12 septembre 2023 pour le foot adapté

Pour toute demande d'information : jsn.secretaire@gmail.com



Du côté des associations 15

I ♥



Plus qu'un club !

à partir de 5 ans

SITE INTERNET nointot-judo.ffjudo.com ou par mail nointot.judo76@gmail.com – 06 22 11 79 56

Une fin de saison 2022-2023 faste

Cette année le club a connu de nouveau des succès à tous les niveaux.

Félicitons Yanis et Maxime VOTTIER CERNATESCU qui dans la catégorie benjamin accèdent au podium (3^{ème} place) du niveau départemental et se qualifient pour le niveau régional à Falaise. Niveau où Yanis termine 3^{ème} (plus haut niveau benjamin accessible).

Au niveau minime, pour la première fois cette année une jeune Églantine BUNEL s'est impliquée dans l'arbitrage et a validé sa première saison de jeune arbitre à travers des stages à Pavilly et l'encadrement de compétition Benjamin. Elle est la première du club à participer à la coupe du jeune arbitre et termine à la 5^{ème} place.



Par ailleurs Églantine avec Anissia ont été sélectionnées dans l'équipe minime du département 76 pour l'épreuve kata en mai dernier et ont accédé avec l'ensemble de l'équipe au 1/8^{ème} de finale en manquant de peu l'accession au 1/4 de finale des championnats de France par équipe de département.

Manifestation qui a regroupé plus de 2000 jeunes à côté de Clermont Ferrand et qui était retransmise en direct sur YouTube. (leur petit jeu olympique avec défilé et hymne national) une magnifique expérience qui les a grandement marquées.

Enfin nous avons 2 jeunes Maxence FAUVEL et Valentin MARIE qui ont obtenu leur kata et commencent le chemin

vers la ceinture noire. 2 autres camarades ont échoué mais retenteront l'année prochaine.

Enfin 2 adultes ont entamé le chemin vers le 2^{ème} dan (Martial et Nicolas), ils ont échoué au premier test kata mais le prochain sera le bon.

La saison s'est terminée avec les traditionnelles animations :

Sortie au laser game de Le Havre avec les plus de 8 ans

Sortie bowling avec les adultes et ados

Remise des ceintures et des diplômes

Trophées et récompenses de fin d'année :

Meilleur état d'esprit SHIN pour LEFEBVRE

Meilleur résultat en compétition pour Yanis VOTTIER CERNATESCU

Meilleur progrès technique pour Églantine BUNEL

Une gourde isotherme floquée a été offerte aux licenciés présents et sera en vente dès la rentrée.

REJOINS NOUS, N'hésite pas à franchir la porte, à nous contacter par mail. Le club est déjà adhérent des chèques vacances ANCV, Comités d'entreprise, pass'sport 76, pass région ATOUTS NORMANDIE pour les lycéens et étudiants.

Anciens judokas ADOS, Adultes c'est le moment de reprendre de ne plus hésiter ou au moins d'essayer.

YOGA DU RIRE

La section continue JEUDI SOIR 19H30 20H30 dojo de Nointot

RENSEIGNEMENTS : beatriceyogadurire@gmail.com 06.79.57.21.98



16 Du côté des associations



Activité - Détente



Le château du Taillis

Ce sont 32 adhérents du club Activité Détente qui en ce matin du 8 juin ont pris la route en direction du Château du Taillis.

Nous avons prévu la journée pour visiter le château, son parc et son musée avec bien évidemment un intermède pique-nique. Nicolas, le jeune propriétaire du château, nous rassemble devant la façade pour nous retracer l'histoire du domaine.

La construction du château démarre dans la première moitié du XVIème siècle. Son style, de la Seconde Renaissance italienne, en fait un monument unique de ce type en Seine-Maritime. Sa façade est très riche en éléments décoratifs. Après un arrêt, la construction reprend en 1623, deux pavillons de style Louis XIII sont érigés de part et d'autre du corps central. Une chapelle est construite sur les deux niveaux du pavillon de gauche pour permettre au prêtre du château de célébrer les offices. Plus tard on construira une sacristie qui reliera le corps du château à un ancien bâtiment qui deviendra « la maison du chapelain ».

Les dernières constructions datent de la seconde moitié du XVIIIème siècle avec les deux ailes en briques jaunes sur la droite. Achevées en 1777 elles sont en parfaite symétrie avec les deux pavillons de gauche. Depuis, le château est resté dans le même état architectural. Les 12 blasons qui représentent la généalogie de la famille du Fay du Taillis ont été épargnés par la Révolution. Ensuite nous pénétrons à l'intérieur du domaine. Des 62 pièces du château, nous verrons le salon de musique, la salle à manger avec un magnifique poêle en faïence destiné à garder les plats au chaud, le salon chinois avec ses boiseries Louis XV et ses peintures bien conservées, le petit théâtre du château qui a remplacé la chapelle. De retour à l'extérieur, nous découvrons avec ravissement ce splendide parc, savoureux mélange entre jardins à la française et à l'anglaise. Des arbres remarquables

comme le Séquoia géant, Le Tulipier de Virginie ou le Cèdre de l'Atlas s'imposent à notre vue. Mais le parc c'est aussi sa ferme avec sa grange, un des bâtiments les plus anciens dont la porte à double vantaux date du XVIème siècle, face à la grange il y a les écuries. Puis l'orangerie, sûrement le bâtiment le plus remarquable du Taillis. Elle est exceptionnelle dans sa construction par sa forme atypique. Elle a été bâtie à l'image d'un temple gréco-romain, témoin du goût des « folies » très en vogue au XVIIIème siècle. Une serre à charpente métallique dont la rénovation est récente complète ce tableau ainsi que les carrés potagers et une impressionnante tonnelle de glycines. Après un pique-nique où règnent la bonne

humeur et la convivialité nous allons visiter le musée « Août 44 : l'Enfer sur la Seine » consacré à la seconde guerre mondiale. C'est dans les écuries du château aménagées en musée que Nicolas expose les milliers d'objets militaires et civils qu'il a collectionnés depuis son plus jeune âge. Ce qui a commencé sur les plages de Normandie se termine sur les



rives de la Seine, ce musée rappelle les heures tragiques de combat puis les heures de soulagement de la libération. Tous les objets exposés sont authentiques, chacun a son histoire, son anecdote, on y trouve des récits de soldats, de civils, des mannequins, des tenues de combat, des pièces d'avions, de chars, une toile de parachute, des tickets de rationnement et d'innombrables photos...

En quittant ce musée on ne peut éviter un frisson en pensant que beaucoup de nos parents ont vécu ces heures de souffrance avant de connaître la délivrance. Merci Nicolas de nous avoir permis ce voyage dans le passé.

Après une petite collation, nous rentrâmes à Nointot heureux d'avoir découvert un endroit plein de charme et chargé de culture si près de chez nous.



Activité - Détente



Paris sera toujours Paris

Nous étions 46 en cette magnifique matinée de mai rassemblés autour du car Hangar. Alain, notre chauffeur avait pour mission d'emmener notre groupe Activité Détente à son voyage annuel.



Cette année, Bernard, notre Président, avait décidé de nous faire visiter une ville, mais pas n'importe quelle ville puisqu'il s'agissait de la plus belle de toutes, vous avez deviné nous allions à Paris.

Après avoir remonté l'avenue Foch, nous sommes arrivés place du Général de Gaulle encore souvent appelée place de

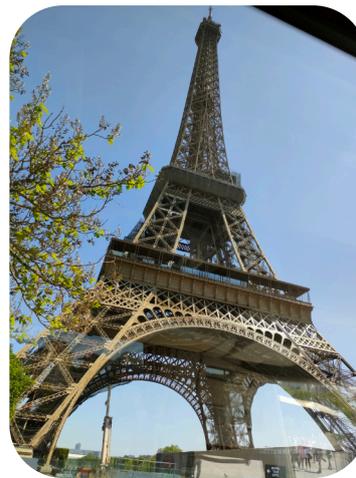
l'Etoile au milieu de laquelle trône l'Arc de Triomphe avec la tombe de son soldat inconnu. Ensuite, nous avons emprunté la plus belle avenue du monde, à une heure où la circulation est encore aisée. Il s'agit bien-sûr des Champs Elysées, artère longue de près de 2 kilomètres sur 70 mètres de



large, nous avons débouché place de la Concorde et après avoir contemplé l'obélisque, l'Assemblée Nationale, les Invalides et autres monuments célèbres nous sommes arrivés au pied de la Dame de fer où l'on nous attendait pour un déjeuner croisière sur l'un des célèbres Bateaux-Mouches. Que ce fut agréable de partager ensemble un



excellent repas sur les flots calmes de ce fleuve chargé

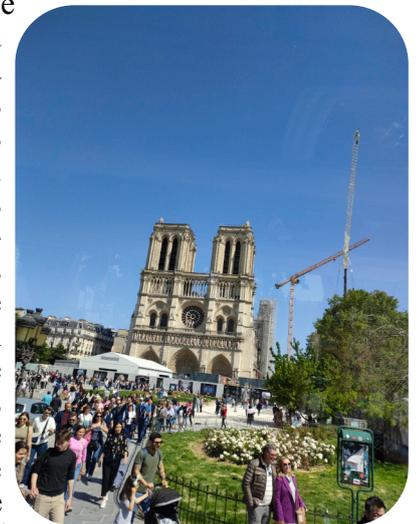


d'histoire. Le Grand-Palais, Le Musée d'Orsay, Le Louvre, L'Institut de France La Conciergerie, La Statue de La Liberté... sont autant de témoins de ce délicieux moment que nous vivions.

De retour sur la terre ferme notre chauffeur nous fit découvrir d'autres endroits de Paris, tous aussi prestigieux les uns que les autres, La

Cathédrale Notre-Dame qui se relève petit à petit du

drame qu'elle a vécu, le Quartier Latin rendu célèbre par La Sorbonne, ses étudiants et les événements de mai 68, ses cafés, ses librairies... Saint-Germain-des-Prés avec Le Café de Flore ou celui Des Deux Magots. De la vitre de notre car nous espérions peut-être apercevoir l'ombre de Jean-Paul Sartre, de Simone de Beauvoir, de Jacques Prévert ou entendre un couplet de Juliette Gréco ou de Léo Ferré.



Après un dernier passage devant la Grande Dame nous regagnons Nointot, heureux de la magnifique journée passée dans la capitale mais heureux aussi de retrouver le calme de nos campagnes.

La Secrétaire : Marinette Saunier

18 Du côté des associations

Club de Loisirs Nointotais

Section tennis de table :

Une nouvelle saison se termine après que les adhérents soient venus taper la balle en loisir ou en compétition le mardi. L'équipe évoluant en D1 jouera en D2 la saison prochaine et la D3 fini 2^{ème} de sa poule, l'équipe engagée en coupe de district termine 3^{ème}.

La nouvelle saison débutera en septembre et le club vous attend nombreux pour jouer entre amis en loisir ou en compétition. Mr LEFEBVRE au 06 07 22 45 18.

Section gymnastique :

Tout d'abord un grand merci aux fidèles adhérents qui apprécient les cours de gymnastique. C'est avec plaisir que nous accueillerons des nouveaux adhérents en septembre pour renforcer notre équipe dans une ambiance amicale et agréable. Des couples, parent-enfant (à partir de 14 ans), des amis, vous serez les bienvenus à la rentrée prochaine ! Venez nombreux ! La gymnastique est accessible à tous.

Pour tout renseignement ou inscription Mme REQUIER au 02 35 38 45 14

Section tennis :

Le terrain reste à votre disposition, n'hésitez à contacter la mairie ou Mr PORET Nicolas au 06 09 11 48 41.

Section Zumba et Step

Justine vous attend à la rentrée chaque lundi à partir du 5 Septembre à 18h00 à la salle polyvalente de Nointot. Sport, bonne humeur et convivialité sont au programme alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Une page Facebook est disponible pour la Zumba, CLN (Club Des Loisirs Nointotais)

N'hésitez pas à contacter Mme PORET au 06 89 35 76 83 pour tous renseignements.

Manifestations à venir

Le CLN organise son repas dansant annuel le 21 octobre animé par le groupe « Ballandonne Live ». Les réservations seront prises au 07 87 42 87 73.

Bonnes vacances à tous

Club de l'amitié

Une année se termine avant les vacances.

Merci à tous nos adhérents, malgré quelques difficultés (décès).

La reprise se fera le mercredi 6 septembre 2023.

Les personnes qui souhaitent venir au club sont les bienvenues, pour des moments de partage (carte, dominos...)

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes vacances.

Présidente : Mme Ncolle Edith : 06 82 86 86 95
Secrétaire : Mme Mutel Françoise : 06 83 91 17 45

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



6 et 7 mai 2023 Jardins en fête



Les 6 et 7 mai, les bénévoles de l'AFM Téléthon de Nointot étaient de nouveau mobilisés pour accueillir les Nointotais et habitants des communes alentours pour la manifestation « Jardins en fête ». Suite aux restrictions liées au Covid en 2020 et 2021, cette manifestation avait été relancée en 2022.

C'est l'occasion pour les visiteurs de faire des achats pour embellir leur jardin et préparer leur potager tout en participant au financement de l'Association Française contre les Myopathies.

En effet, les horticulteurs réservent un pourcentage de leur vente pour cette opération.



La manifestation laisse place également au spectacle. Ainsi, les majorettes « Les Dianes de Bolbec » se sont produites le samedi après-midi et ont pu après leur prestation admirer les bolides vintage exposés pour ravir les nostalgiques.

À ceux qui le souhaitaient, moyennant une participation financière, un cochon de lait a été servi le samedi soir.

Les bénévoles tiennent à remercier ces intervenants ainsi que les producteurs qui ont mis en vente une part de leur production et apporté leurs conseils aux visiteurs.



DANSE CLUB NOINTOT

Le club a organisé plusieurs manifestations au cours de la saison 22/23.

- 23/10/2022 : repas dansant à thèmes.
- 29/01/2023 : galette des rois du club.
- 20/05/2023 : grand gala de fin d'année sur le thème du tango.

Nous remercions la mairie pour la disponibilité de la salle polyvalente.



20 Expression

Le Peintre de l'Amour
S'en revenant de guerre
A rencontré naguère
Une muse jolie
Qui son âme a ravi



Le Peintre de l'Amour
En simple troubadour
Peignait avec les doigts
Le rêve et le bonheur
Qui font vibrer les cœurs

C'était mon père
C'était ma mère

Ils dorment tous les deux
Sous le regard de Dieu
Et le grand cèdre bleu
Qui chante leur amour

Et sa muse jolie
Le suit pas à pas
Jusqu'au soir de sa vie
Dansant sous les étoiles
Et les astres sans voile

Bénédictine Maurice



Il faisait jour encore
Quand l'arbre rouge et or
Venait de déposer
Debout ses pieds
Sa robe de velours
De vermeil irisé
Feuilles de feu, de sang
Dans le soir prémissant

Et c'est alors
Qu'il est venu
Comme tombant des nues
Le Prince éblouissant
Dans le déclin du jour
Et la jeune épousée
Nue
Sous les étoiles
La lune pâle
S'est offerte à l'amour

Bénédictine Maurice